



Mercredis Récréatifs Godewaersvelde

Avril à Juillet 2026



Du mercredi 29 avril au mercredi 1er juillet 2026

Afin de répondre aux attentes des familles, le nouveau dispositif "Mercredis Récréatifs" fonctionne pour l'année scolaire 2025-2026. C'est un centre de loisirs adapté pour les familles qui travaillent les mercredis.

Type d'accueil	Horaires
Garderie	7h30 à 9h00
Accueil de loisirs	9h à 12h00
Pause méridienne	12h00 à 13h30
Accueil de loisirs	13h30 à 17h30
Garderie	17h30 à 18h30

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se feront exclusivement sur dossiers complets déposés à la mairie ou envoyé par mail à : alsh@godewaersvelde.fr

Le nombre de places est limité. Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

Documents à fournir :

- fiche d'inscription dûment complétée recto-verso
- fiche sanitaire avec la copie du carnet de vaccination à jour (si non renseignée sur le portail famille).
- copie de l'attestation d'assurance scolaire et extrascolaire pour votre enfant (si non renseignée sur le portail famille).
- indiquer le montant de votre coefficient familial sur la fiche d'inscription.

La date butoir d'inscription pour cette 5e période est fixée au **vendredi 24 avril 2026**

Toutefois, les inscriptions et modifications restent possibles en cours de période, sous réserve de transmettre le dossier ou la demande par mail au plus tard le lundi précédant le mercredi souhaité.

MERCREDIS RECREATIFS :

Les animateurs accueilleront les enfants à l'école Jacques Prévert de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 avec possibilité de restauration à la cantine.

Les heures de garderies se feront également à l'école Jacques Prévert de 7h30 à 9h00 et de 17h30 à 18h30.

TARIFICATION PAR MERCREDI:

MERCREDIS RECREATIFS (3 à 12 ans)	
Quotien Familial	Godewaersveldeois et extérieurs scolarisés à Godewaersvelde
Tranche 1 : 0-500	4,80€
Tranche 2 : 501-800	6,44€
Tranche 3 : 801-1000	8,38€
Tranche 4 : 1001-1400	10,84€
Tranche 5 : 1401 et +	12,32€
	Extérieurs non scolarisés à Godewaersvelde : tarif suivant quotient familial + 5,00€

RESTAURATION :

Le service de restauration fonctionne de 12h à 13h30. Les repas sont confectionnés et livrés par Lys-Restauration. Tout repas commandé est dû. Le prix d'un repas est fixé à :

- 3,35€ pour un enfant Godewaersveldois
- 3,95€ pour un enfant extérieur à la commune

GARDERIE :

Un service garderie est proposé le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h30 à 18h30. L'enfant est pris en charge à l'accueil de loisirs par un animateur. Chaque demi-heure entamée sera due. Le tarif de la tranche 5 sera appliqué aux familles ne souhaitant pas fournir leur quotient familial.

Tarifification Garderie :

Tranches	Quotients familiaux	1 enfant d'une même famille	2 enfants d'une même famille	3 enfants et + d'une même famille
1	0-500	0,84 €	0,76 €	0,70 €
2	501-800	0,86 €	0,80 €	0,72 €
3	801-1000	0,90 €	0,82 €	0,76 €
4	1001-1400	0,92 €	0,86 €	0,78 €
5	1401 et +	0,96 €	0,88 €	0,82 €

Planning Prévisionnel : Le planning est disponible sur le site internet de la commune : www.godewaersvelde.fr

Mercredi 13 mai : Séance de cinéma intergénérationnelle organisée par Cinéligue dans le cadre du « Festival des Cannes ». Projection du film « Un été à la ferme » à 14 h à la salle des fêtes. Ouvert à tous.



Sortie exceptionnelle : **Mercredi 1er juillet :** Pique-nique avec les aînés - La ferme aux paons à Borre (Places limitées. Une liste d'attente sera mise en place ; la priorité sera donnée aux enfants inscrits sur plusieurs mercredis de la période.)



LA FERME AUX PAONS

Ferme pédagogique

L'adjointe,
N. CAREMELLE

Le Maire,
S. SOODTS

